

Gestion intégrée des ressources en eau dans la Sous-UGP Somone

Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau de la Somone

Assemblée plénière

du Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau de la Somone

Judi 25 novembre – Gouvernance de Thiès

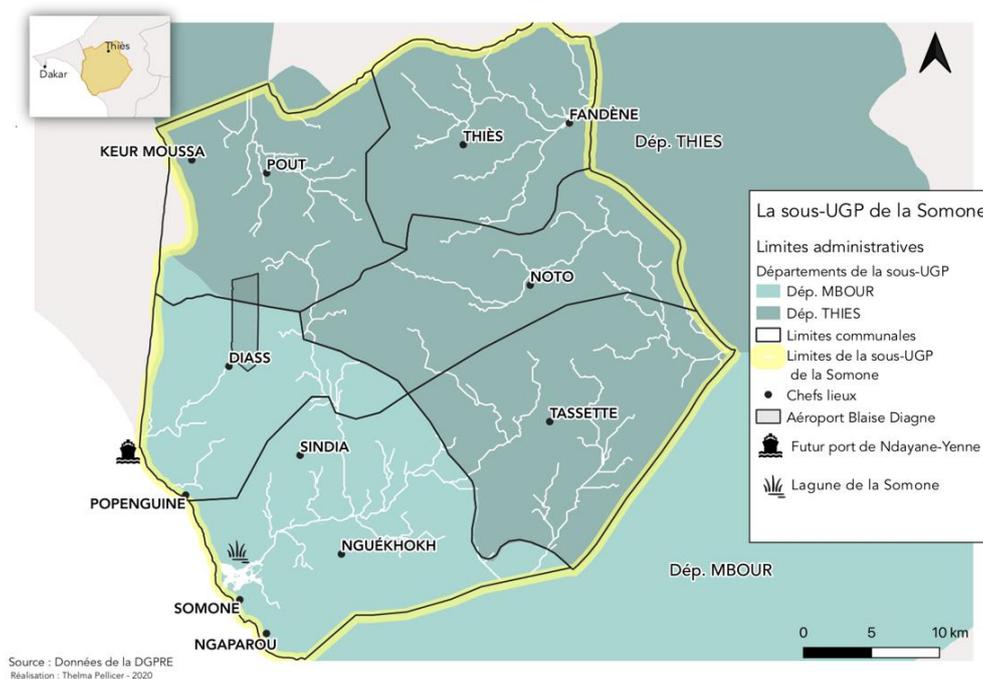
Compte rendu

1. Contexte

L'eau est un bien précieux et limité, essentiel pour l'alimentation en eau potable des populations, le développement de l'activité économique et le maintien des écosystèmes. Afin de gérer rationnellement cette ressource tout en satisfaisant les besoins actuels et futurs, le Sénégal s'est engagé depuis le début des années 2000 dans une politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGP RE) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement a donc développé différents outils dont le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) qui privilégie une approche au plus près des enjeux via un découpage du territoire national en 5 Unités de Gestion et de Planification (UGP) et 28 sous-unités

Carte administrative de la sous-UGP de la Somone



Au cœur du triangle Dakar-Thiès-Mbour, la Sous-UGP de la Somone a été choisie comme bassin pilote en raison de son caractère stratégique pour le pays et de ses ressources en eau convoitées qui génèrent divers conflits d'usages. Les acteurs locaux étant les premiers concernés par cette question, la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGP RE) du Ministère de L'Eau et de l'Assainissement a mis en place une instance de gouvernance locale, le Sous-Comité de Planification et de Gestion de l'Eau (SCGPE), validé par les acteurs qui en sont membres à l'occasion de son assemblée constitutive en novembre 2020, et officialisé par un arrêté de création signé par Monsieur le Gouverneur de Thiès le 27 janvier 2021.

Le SCGPE est donc un cadre de concertation local réunissant les acteurs de l'eau de la sous-UGP de la Somone pour une gestion plus durable et équitable de la ressource.

Un des enjeux principaux identifié lors de la première assemblée en novembre 2020 par les acteurs est celui de faire fonctionner le SCGPE par des réunions régulières et une animation solide. Afin de mener à bien ce travail, un secrétariat technique, véritable cheville ouvrière du cadre de concertation, a été mis en place.

Largement porté par la DGP RE, ce secrétariat technique s'est réuni afin de travailler sur les résultats de l'assemblée du 8 juin 2021 pour proposer une feuille de route de thèmes prioritaires, sur lesquels le SCGPE aura à travailler dans ses futures séances plénières.

Cette 3^{ème} assemblée plénière constitue ainsi la poursuite de la démarche vers la formalisation de propositions et de mise en œuvre d'actions concrètes pour une gestion raisonnable de la ressource en eau du territoire.

2. Ordre du jour de l'assemblée de bassin

L'objectif principal de cette assemblée plénière était ainsi de présenter les résultats du premier groupe de travail (« communication ») du SCGPE, d'en valider les propositions et d'enclencher la poursuite des activités selon la feuille de route élaborée en juin par le secrétariat technique. Cette réunion a ainsi permis à l'ensemble des acteurs du territoire de travailler sur les actions prioritaires pour une bonne gestion de la ressource en :

- Présentant l'état d'avancement des travaux menés par le secrétariat technique et le groupe de travail « communication ». Et en validant le plan d'action proposé afin de lancer formellement le processus de réalisation de la stratégie de communication.
- Validant la feuille de route des thématiques prioritaires proposée par le secrétariat technique, la méthodologie de travail choisie, et d'ainsi lancer les processus de concertation et de réflexion pour la thématique « Travaux & efficacité de l'eau » par un travail en atelier.
- Proposant un point d'actualité et de suivi sur des projets et actions en cours dans la sous-UGP Somone, ayant un impact positif et pouvant être reproduits dans ce territoire.

L'assemblée plénière s'est déroulée dans la salle de conférence de la gouvernance de Thiès. L'ordre du jour était le suivant :

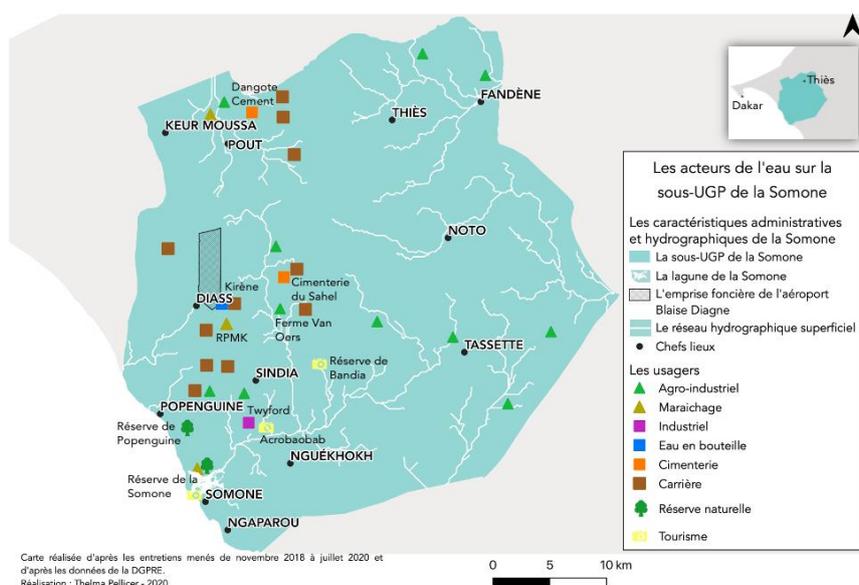
- Introduction par le Gouverneur, mot de bienvenu de la DGP RE et tour de table des participants ;

- Présentation des conclusions de la dernière assemblée, de la feuille de route des thèmes prioritaires proposée par le secrétariat technique et de la méthodologie de travail du SCGPE
- Présentation du plan de communication et validation, adoption d'un slogan
- Présentation d'un point d'actualité dans la sous-UGP de la Somone avec le projet d'étude de faisabilité d'un projet de démonstration visant à améliorer de façon durable la zone de captage des forages de Pout
- Temps de travail en ateliers participatifs permettant de lancer les travaux du second groupe de travail sur la thématique efficacité de l'eau
- Restitution des échanges des groupes
- Conclusions et clôture de la séance : remerciements et annonce du travail à venir.

3. Participants

Les principaux acteurs du territoire ayant un lien fort avec la gestion de l'eau ont été invités à l'assemblée, en l'occurrence les 4 conseils du SCGPE :

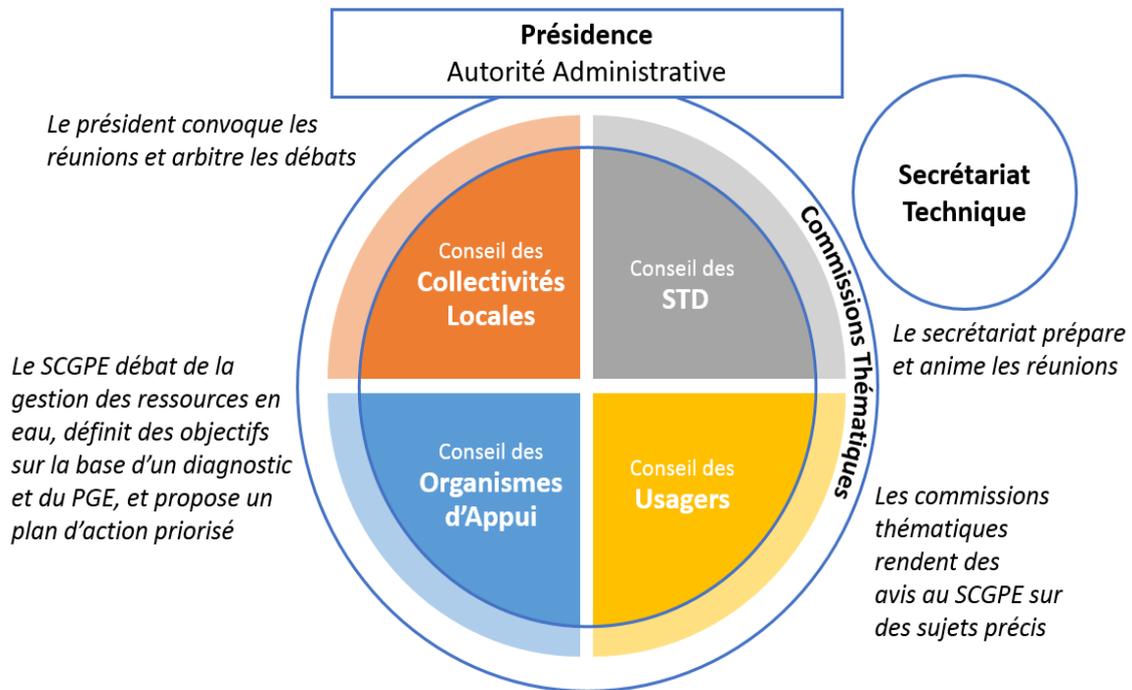
- Les collectivités territoriales, à savoir les 12 communes ainsi que les 2 conseils départementaux ;
- Les services techniques déconcentrés concernés ;
- Des acteurs économiques représentants de l'agriculture maraîchère et vivrière, de l'agro-industrie, du secteur touristique, des mines, des parcs naturels et animaliers, de l'élevage, de l'industrie de transformation, de la production et gestion de l'eau potable, etc. ;
- De partenaires techniques tels que les universités et ONG locales.



La sous-UGP de la Somone et ses usagers

L'objectif de représentativité visé a été atteint, l'ensemble des conseils du SCGPE de la Somone ayant été représentés, bien que le conseil des usagers, et plus spécialement les représentants des activités industrielles et agrobusiness ait été plus faiblement représenté.

Architecture institutionnelle du SCGPE de la Somone



L'assemblée de bassin s'est tenue sous la présidence du Gouverneur de Thiès, représenté par son Adjoint au Développement.

Parmi le conseil des Collectivités Locales, étaient présents :

1. M. Mamadou Dione, vice-président du conseil départemental de Mbour
2. M. Meïssa Pouye, Conseiller départemental de Thiès
3. Mme Marianne Dione, adjointe au maire de Diass
4. M. Aliou Nakh, de la commission domaniale de la mairie de Notto
5. M. Thierno Ndiaye, adjoint au maire de la commune de Pout
6. M. Oumar Seck, 2^{ème} adjoint au maire de Sindia
7. Mme Adjara Ndiaye, chargée des questions environnementales de la commune de Thiès
8. M. Ibrahima Gaye, conseiller technique en planification et développement durable de la commune de Thiès
9. M. Bada Mbow, de la commune de Tassette
10. Mme Seck Diène Mbaye, adjointe au maire de la commune de Ngaparou

Parmi le conseil des Services Techniques Déconcentrés, étaient présents :

11. M. Hamidou Gaye, de la DREEC
12. M. Massene Gueye, de la DRH
13. M. MBayang Guèye, de la DRDR
14. M. Cheikh Ahmadou Bamba Béye, du SREPA
15. Mme Bineta Ndiaye, de l'IREF
16. M. Daouda Thiandoum, du SRAT
17. Mme Mame Arome Ndiaye, du SRAT
18. Mme Salimata Ba, du SRMG
19. Lieutenant Awa Boury Diouf, de la DAMCP
20. M. Arona Sow, de la SONES

Parmi le conseil des Usagers, étaient présents :

21. Mme Oumi Jacqueline Faye, de l'AUMN
22. M. Papa Ibrahima Diaw, responsable suivi évaluation de l'AUMN
23. Mme Fatou Sow, assistante technique au CNMDE
24. M. Beydi Sembene, président de la commission sensibilisation de l'AMP Somone
25. M. Cheikh Tidian Diop, conservateur de la réserve de Bandia
26. M. Sidy Wagué, de Sen'Eau

Parmi le conseil des Organismes d'Appui, étaient présents :

27. M. Saidou Ndao, maître de conférences de l'université de Thiès
28. M. Samsedine Seye, Chargé de projet de l'ONG Green Sénégal
29. M. Pape Samba Hane, Chargé de programme mise en valeur de l'Association Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA)
30. M. Jean-Baptiste Diop, de l'ONG GRAIM
31. M. Mahmout Diouf, représentant pour le GRET

Ainsi que les animateurs de la DGP RE :

1. M. Moctar Sall, Chef de la division Planification et Système d'information
2. M. Ndiogou Ba, agent de la division Planification et Système d'information
3. Mme Baldé Ndeye fatou Ndiaye, de la division hydrogéologie
4. Mme Fall Astou Wade, de la division police de l'eau

Et l'équipe technique de l'Office International de l'Eau (OiEau) :

1. M. Jean-Louis Rivoal, Expert en GIRE
2. Mme Thelma Pellicer, Représentante locale

5. Résumé des échanges

Le Gouverneur a ouvert l'assemblée en se félicitant du grand nombre de participants qui traduit l'importance que les acteurs accordent à la démarche engagée et approuvée en novembre 2020 lors de l'assemblée plénière ayant conduit à la signature de l'arrêté de création du SCGPE Somone (janvier 2021).

Il a rappelé que ce cadre de concertation se veut un lieu d'échange, de compréhension mutuelle des enjeux, des contraintes auxquelles sont soumis les uns et les autres mais surtout celui de la recherche et de la mise en œuvre de solutions concrètes pour répondre de façon durable aux légitimes besoins en eau actuels et futurs de tous.

Après une brève présentation du programme de la journée, M. Moctar Sall, représentant de la DGP RE, a rappelé l'importance attachée à ce projet pilote qui a vocation à être étendu à l'avenir dans les autres Sous-UGP du territoire national comme le prévoit le projet de nouveau code de l'eau en cours d'élaboration.

Présentation et validation de la feuille de route du SCGPE de la Somone ainsi que de sa méthodologie de travail

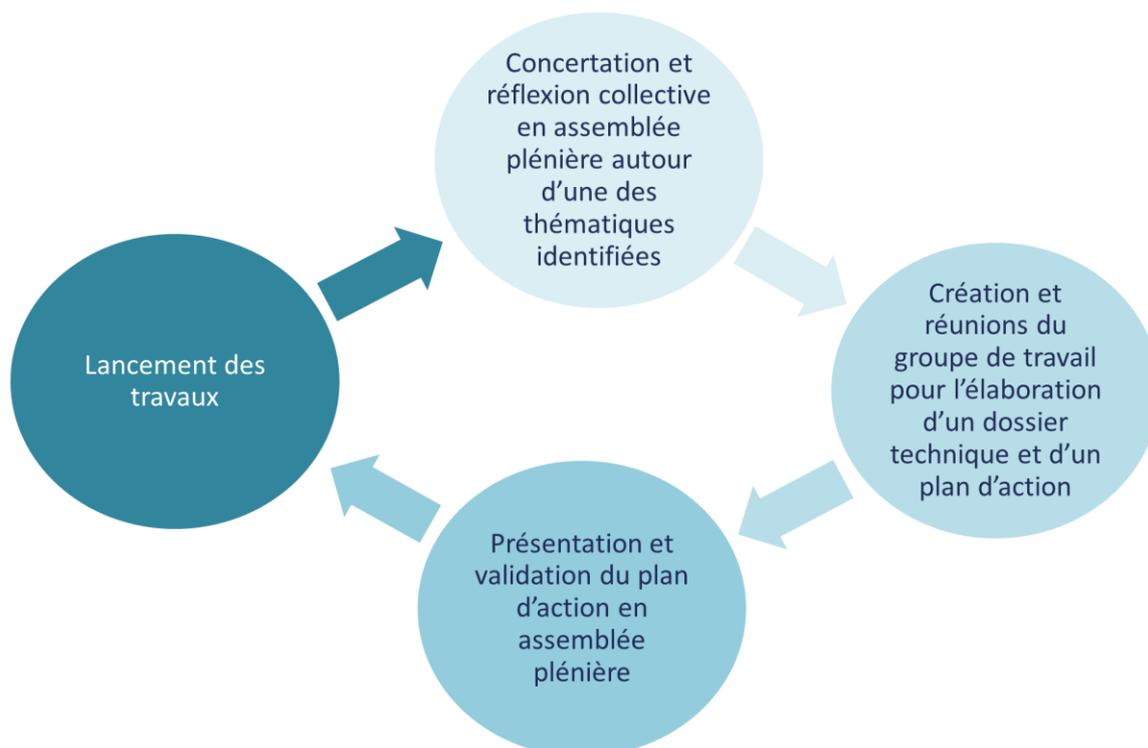
M. Moctar Sall a présenté de façon synthétique la proposition de feuille de route du SCGPE de la Somone faite par le secrétariat technique à la suite de l'assemblée plénière du 8 juin 2021. Le secrétariat technique a donc retravaillé les actions proposées par les membres du SCGPE afin d'identifier les thèmes prioritaires suivants :

- Communication
- Efficience de l'eau
- Formation
- Connaissance
- Gestion des eaux de surface
- Réglementation
- Accès à l'eau potable & assainissement

Chacune de ces thématiques sera traitée par des groupes de travail. Ces derniers constitueront des dossiers et des fiches-actions (analyse de situation, proposition de plan d'actions, délais etc.).

Ces propositions seront par la suite être validées en assemblée plénière, selon une méthodologie de travail précise, présentée par M. Moctar Sall et acceptée par l'ensemble des membres (cf. schéma ci-dessous).

Figure 1 : La méthodologie de travail adoptée par le SCGPE de la Somone



C'est cette même méthodologie qui a été appliquée pour le groupe de travail sur la thématique « communication ».

Présentation et validation du plan de communication du SCGPE de la Somone

Les résultats du groupe de travail communication ont été présentés par Mme Fatou Sow, assistante technique au conseil national de la maison des éleveurs (CNMDE).

Le groupe de travail créé autour de la thématique « communication » était composé de membres de chacun des conseils du SCGPE. A ce jour, il s'est réuni à deux occasions afin de proposer un plan d'action concret (cf. Annexe 1).

La première réunion avait permis de définir des objectifs précis, à savoir :

Créer un plan de communication qui permettrait aux acteurs locaux (qui ont vocation à faire partie du SCGPE) de connaître, de comprendre et de s'approprier le projet. S'approprier le projet pour devenir, tous ensemble, acteurs des prises de décisions sur l'eau.

Pour répondre à cet objectif prioritaire, il a été proposé d'adapter une problématique, un message commun, aux différentes cibles : **Pourquoi la GIRE au Sénégal ? Pourquoi un SCGPE ? Et quel rôle pouvons-nous jouer ?** La seconde réunion a permis de décliner ces objectifs en messages et supports à destination de cibles précises.

Le plan de communication a été présenté par Mme Fatou Sow.

Les membres du SCGPE ont réagi à cette proposition et demandé à ce que :

- Les sigles et abréviations soient explicités

- La cible « membres du SCGPE » soit plus clairement identifiée en détaillant les 4 conseils (afin de montrer que tous les acteurs locaux sont bien pris en compte)
- Les cibles « externes » (grand public, jeunes etc.) soient associées au plan de communication au fur et à mesure de sa progression.

En effet, ce plan de communication a vocation à évoluer et s'enrichir progressivement vers de nouveaux publics. A ce stade, il comprend des actions à court, moyen et long terme. Mme Fatou Sow a expliqué qu'à ce stade, les actions à court terme seront réalisées en priorité, car celles-ci sont peu chères et facilement réalisables. Les actions à moyen et long terme pourront être effectuées au fur et à mesure des avancées du projet lorsque des actions concrètes réalisées pourront être présentées.

A noter qu'à ce stade, le financement des actions à court terme est assuré par le partenaire technique et financier de la DGP RE sur ce projet : l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Enfin le point culminant de cette présentation était la proposition et l'adoption d'un slogan pour le SCGPE de la Somone.

Grâce aux suggestions des membres du SCGPE, la proposition suivante a été retenue :

Le SCGPE de la Somone : Agir vite et ensemble pour l'eau !

Ce slogan sera donc présent sur l'ensemble des éléments de communication à venir.

Enfin, il a été rappelé que le secrétariat technique aurait ici un rôle important dans la réalisation et le suivi de ce plan de communication. A cette occasion, il a été demandé à ce que les représentants des deux conseils départementaux soient inclus dans le secrétariat technique.

Point d'actualité dans la sous-UGP Somone : Retour d'expérience sur le projet « Etude de faisabilité d'un projet de démonstration visant à améliorer de façon durable la zone de captage des forages de Pout au Sénégal »

La présentation de l'étude de faisabilité d'un projet de démonstration visant à améliorer de façon durable la zone de captage des forages de Pout a été réalisée par M. Thierno Ndiaye, adjoint au maire de Pout et point focal du projet en question.

Cette présentation (disponible en annexe) avait plusieurs objectifs :

- Proposer, dans le cadre du SCGPE, un retour d'expériences sur des initiatives en cours dans le territoire de la sous-UGP de la Somone, qui sont à valoriser et potentiellement à dupliquer.

- Donner un point d'information et un droit de regard au SCGPE sur les initiatives de gestion de l'eau en cours dans son territoire.
- Faire le lien et alimenter les réflexions sur le nouveau groupe de travail du SCGPE, lancé à l'occasion de cette assemblée : Efficience de l'eau.

Ateliers participatifs sur la thématique « efficience de l'eau »

Les ateliers avaient pour but de faire travailler les participants sur la thématique efficience de l'eau, identifiée comme la deuxième priorité de travail du SCGPE (voir supra). L'objectif de ces ateliers était de faire émerger des premières propositions qui seront ensuite analysées et approfondies par une commission technique.

Pour rappel, cette thématique est à contextualiser dans la situation suivante : dans la sous-UGP, la ressource en eau est rare et les usages sont importants. Cela conduit à une surexploitation des ressources disponibles.

L'objectif visé avec cette thématique est ainsi le suivant : **Accroître la ressource disponible pour améliorer le bilan besoins/ressources actuellement déficitaire.**

Ce qui permettrait d'engendrer les conséquences suivantes :

- Ouvrir des disponibilités pour la satisfaction d'usages actuellement non satisfaits ou futurs **sans dégrader la situation existante** (dépenser sans aggraver la dette)

Et/ou

- Réduire le déficit pour **améliorer la situation actuelle** des ressources (résorber une partie de la dette)

Il a donc été proposé aux participants de travailler sur cette thématique selon 2 axes :

- « **Créer de la ressource** » par des actions qui visent à mieux mobiliser les eaux souterraines et superficielles
- « **Optimiser les besoins** » par des actions de lutte contre le gaspillage.

Dans les échanges, certaines propositions qui ont été faites relèvent de mesures d'accompagnement et de facteur de réussite.

L'ensemble des propositions des membres du SCGPE est disponible en annexe.

La synthèse des résultats (voir ci-dessous) est donc organisée en 2 tableaux résumant les propositions faites par les 5 ateliers d'une part selon les axes, d'autre part en regard des acteurs susceptibles de porter les actions.

Les mesures d'accompagnement sont résumées dans une note de synthèse.

Axe 1 : Créer de la ressource

	Collectivités locales	Activités industrielles	Agriculture et élevage	Acteurs de l'environnement
Recharger la nappe Et Réguler des écoulements	<ul style="list-style-type: none"> - Création de bassin d'infiltration (ou retenues collinaires) pour le stockage infiltration des eaux pluviales ou usées épurées (lagune). - Création de bassin de dissipation des eaux superficielles et réhabilitation des zones humides - Création de cordons pierreux, fossés drainants. - Reboisement et création de réseau brise vent. - Réhabilitation de carrières désaffectées en retenues d'infiltration - Transfert d'eau de ressource en excédent vers de secteurs en tension - Limitation de l'accès des troupeaux aux eaux superficielles par la création d'abreuvoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de bassin d'infiltration (ou retenues collinaires) pour le stockage infiltration des eaux pluviales ou usées épurées (lagune). - Réhabilitation de carrières désaffectées en retenues d'infiltration - Reboisement en s'appuyant sur les fonds RSE 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de bassin d'infiltration (ou retenues collinaires) pour le stockage infiltration des eaux pluviales ou usées épurées (lagune). - Gestion des mares temporaires - Collecte des eaux issus des drainages excédentaires et ré infiltration. - Développement de technique de culture d'agro écologie ou de micro jardinage. - Ralentissement des écoulements par des semis en couverture des sols. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de bassin d'infiltration (ou retenues collinaires) pour le stockage infiltration des eaux pluviales. - Revitalisation des mares et marigots - Réhabilitation de carrières désaffectées en retenues d'infiltration - Création de cordons pierreux, fossés drainants. - Reboisement. - Restauration des bras morts des rivières pour favoriser l'épanchement des eaux et leur infiltration - Ralentissement des écoulements par la création et la restauration des DRS (Défense et Restauration des Sols), CES (Conservation des Eaux et Sols)

Axe 2 : Optimiser les besoins

	Collectivités locales	Activités industrielles	Agriculture et élevage	Acteurs de l'environnement
 limiter les pertes et Optimiser la consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les fuites dans les réseaux et usines de traitement d'eau potable. - Investissement dans des matériels économes en eau - Appui à la recherche de fuite dans les réseaux chez les abonnés - Réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts. - Surveillance et entretien et renouvellement des équipements, ouvrages et forages. - Équipement des bâtiments publics et ménages en matériel économe en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de meilleures techniques disponibles pour la création et l'entretien des équipements et ouvrages - Réutilisation des eaux usées épurées pour le recyclage ou l'arrosage des espaces verts. - Équipement des bâtiments et processus en matériel économe en eau - 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de système d'irrigation économe (goutte à goutte). - Aménagement des zones de passage des animaux et création d'abreuvoirs adaptés (pompes à museau) - Collecte des eaux issus des drainages excédentaires et ré infiltration - Lutte contre la pollution par les pesticides qui entraînent une perte de la ressource. - Réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement pour limiter l'évaporation. - Lutte contre la pollution des eaux qui entraînent une perte de la ressource. - Imperméabilisation des retenues d'eau notamment pour l'arrosage des espaces verts - Réutilisation des eaux usées épurées pour le recyclage notamment en agriculture.

Propositions d'accompagnement, facteurs de réussite

Dans plusieurs groupes, des suggestions ont été faites qui relèvent plus de mesures d'accompagnement ou facteurs de réussite que d'actions ayant directement un impact sur la limitation des prélèvements ou la création de ressource supplémentaire.

Il s'agit ainsi :

- Des propositions relatives à une meilleure application de la réglementation que ce soit vis-à-vis des acteurs industriels (par exemple la restauration des sites miniers ayant achevé leur activité), les acteurs agricoles et collectivités (comme par exemple dans la qualité des forages réalisés), les acteurs de l'élevage (par exemple les prélèvements sauvages sur les réseaux d'eau potable), ou l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion de l'espace, et le respect des zones non aedificandi par les collectivités.
- Le souhait unanimement partagé de développer auprès de tous les usagers (domestiques, industriels, irrigants, éleveur...) de campagnes de sensibilisation à l'utilisation raisonnée de l'eau et à la lutte contre le gaspillage. Outre ce volet sensibilisation, des propositions ont été formulées sur l'utilité de formations aux nouveaux outils ou équipements comme par exemple, auprès des irrigants la bonne utilisation des nouveaux systèmes d'irrigation type goutte à goutte ou auprès des consommateurs sur l'utilisation de nouveau matériel hydro économes.
- Il a été à plusieurs occasions rappelé le rôle important de comités de gestion, lieu d'échange et de définition de solutions partagées d'utilisation de la ressource, comme par exemple ceux pour un partage consensuel et raisonné des eaux superficielles (notamment si l'on devait développer des programmes de création de retenues) ou des forages avec les acteurs de l'agrobusiness, mais également dans l'utilisation des bassins de rétention à usage des irrigants.
- Enfin, toute politique qui se fixe des ambitions et des objectifs se doit de mettre en œuvre des indicateurs de suivi qui permettent de vérifier l'utilité et l'efficacité de la démarche. Cela doit notamment, pour la gestion des ressources, reposer sur des comptages généralisés et facilement exploitables par la mise en œuvre de compteurs télé relevés. Le suivi des ressources qu'elles soient superficielles (hydrologie) ou souterraine (hydrogéologie) sera abordé par le groupe de travail sur la connaissance

A la suite de la restitution des travaux en ateliers par chacun des groupes, Monsieur le Gouverneur de Thiès a salué la richesse des productions de la journée, a conclu sur la pertinence de ce cadre de concertation et la nécessité de mieux gérer les ressources en eau dans la sous-UGP de la Somone. La séance a ainsi été clôturée.



Feuille de route et travaux à venir

En cohérence avec les travaux de la journée, il s'agit désormais d'opérationnaliser la GIRE par la création du groupe de travail « efficacité de l'eau » et l'application du plan d'action issu des travaux de la réunion du SCGPE.

Le secrétariat technique de la Somone se réunira ainsi le **15 décembre 2021** à 9h30 à Thiès, afin d'analyser les productions des ateliers et d'en extraire une feuille de route pour le groupe de travail « efficacité de l'eau ».

Le secrétariat technique contactera prochainement les nombreux acteurs qui se sont déclarés intéressés par cette thématique et leur proposera de se réunir dans la semaine du **24 au 28 janvier 2021**.

Enfin, le secrétariat technique travaillera sur l'organisation et sur la préparation du contenu de la prochaine assemblée plénière du SCGPE, prévue pour le mois de juin 2022